

VISITE DE PARLEMENTAIRES EN ISRAEL

Relations entre la Suisse et Israël

Relations politiques.

La Suisse a reconnu l'Etat d'Israël en 1949 et, depuis lors, les relations entre les deux pays sont restées bonnes, en particulier sur le plan intellectuel. Il existe un échange de valeurs culturelles constant. Relevons dans cet ordre d'idées que beaucoup d'hommes d'élite israéliens (professeurs, écrivains, musiciens et ainsi de suite) ont, dès les années 1930, trouvé refuge en Suisse où ils furent généralement bien accueillis.

Il y a lieu de mentionner à ce propos plus spécialement le professorat à Fribourg de celui qui fut par la suite élu premier président de l'Etat d'Israël, Chaim Weizmann, le premier congrès sioniste qui se réunit à Bâle en 1897 en présence de Theodor Herzl, l'un des pères de l'idée sioniste.

Les contacts sur le plan officiel ont également été bons. Du côté suisse, les présidents des Chambres réunies se sont rendus en Israël en août 1966, à l'occasion de l'inauguration du nouveau bâtiment de la Knesseth, parlement israélien. En septembre 1973, le Chef du Département politique, le Conseiller fédéral P. Graber, a fait une visite en Israël à l'invitation du Ministre israélien des affaires étrangères. Du côté israélien, aussi bien M. Abba Eban, ancien Ministre des affaires étrangères, que M. Yigal Allon, actuellement Vice-Président du Conseil, ont été reçus à Berne lors de leur passage en Suisse en 1966 et 1972 respectivement.

./.



Dans le cadre du conflit qui oppose Israël aux pays arabes, l'opinion publique suisse a marqué à de nombreuses reprises sa sympathie pour Israël. Toutefois, lors de la guerre de Kippour, en octobre 1973, et durant les mois qui suivirent, cette sympathie a fait place à une attitude plus nuancée.

Se prévalant de leur victoire diplomatique et psychologique, les pays arabes ont cherché par tous les moyens à accroître l'isolement d'Israël. Dans ce contexte, l'usage qu'ils ont fait de l'arme de l'embargo sur les livraisons de pétrole produit un effet très marqué sur les esprits mercantiles.

Les décisions du sommet arabe de Rabat d'octobre 1974 reconnaissant à l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) la qualité de seul représentant des Palestiniens, ainsi que les votes à la 29^{ème} assemblée générale de l'ONU au sujet du problème palestinien et à l'UNESCO à l'égard d'Israël ont suscité de la consternation dans une large partie de l'opinion publique en Suisse. La décision des Chambres fédérales de réduire le crédit alloué par la Suisse à l'UNESCO en est un reflet.

L'attitude pro-israélienne de la presse, de l'opinion publique et du Parlement a été jugée très sévèrement dans de larges milieux arabes, qui ont accusé la Suisse de se départir de sa neutralité. Nos missions dans les pays arabes ont reçu pour instruction de rappeler la politique de neutralité traditionnelle du gouvernement suisse et d'expliquer en même temps le système de démocratie libérale de notre pays, qui laisse aux mass media et à chaque citoyen une pleine liberté d'opinion. Il en résulte parfois un certain écart entre la ligne suivie par le gouvernement et la position adoptée par l'opinion publique en général.

Représentations suisses en Israël.

Outre l'Ambassade qui se trouve à Tel Aviv, il y a en Israël une agence consulaire à Haïfa, à la tête de laquelle se trouve un ressortissant suisse avec le titre de Consul honoraire.

Intérêts étrangers.

La Suisse représente les intérêts consulaires de l'Iran et les intérêts diplomatiques et consulaires de la Côte d'Ivoire en Israël. Elle représente les intérêts israéliens en Hongrie, à Sri Lanka, à Madagascar, au Ghana et au Libéria.

Relations culturelles.

Les relations culturelles avec Israël ne posent pas de problèmes.

1. Chaque année la Confédération offre à Israël deux bourses universitaires que les autorités de ce pays apprécient beaucoup. L'école polytechnique de Zurich entretient des relations directes étroites avec le Technion de Haïfa, l'Institut Weizmann et l'Université Hébraïque de Jérusalem.

2. Parmi les dernières manifestations culturelles suisses en Israël on peut citer:

- Im November 1974 unternahm der Dramatiker Friedrich Dürrenmatt eine Reise nach Israel, wo ihm der Ehrendokortitel der Ben Gurion-Universität in Beer Sheba verliehen wurde.

- Seit Herbst 1974 zirkuliert eine von der Stiftung Pro Helvetia organisierte Plakatausstellung in zehn Städten Israels, u.a. in Tel-Aviv und Haifa.
- Buchausstellung. Die Schweiz beteiligt sich auch dieses Jahr wieder an der "Jerusalem International Book Fair" (28. April bis 5. Mai 1975). Unterstützt von der Stiftung Pro Helvetia und von der Arbeitsgemeinschaft für das Schweizer Buch wird die Teilnahme vom Schweizer Buchzentrum in Olten durchgeführt.
- Musik. Vom 2. bis 14. April 1975 unternimmt das Zürcher Klavierquintett (mit Bernhard Billeter) eine von der Pro Helvetia subventionierte Konzert-tournée nach Israel. Das Ensemble tritt u.a. in Haifa, Tel-Aviv, Beth Yizchak und in Jerusalem auf, wo zudem Radio-Aufnahmen geplant sind.
- Folklore. Von einer Fernseh-Equipe begleitet, wird die Bündner Trachtengruppe vom 3. bis 13. Mai 1975 in Israel auftreten.

3. Des manifestations israéliennes ont lieu chaque année en Suisse. Un grand nombre d'artistes israéliens, notamment des musiciens, s'y produisent avec beaucoup de succès.

Le débat sur la question de Palestine à la 29ème Assemblée générale des Nations Unies.

Deux résolutions ont été approuvées sur cette question par la 29ème Assemblée générale.

La première (Rés. 3236) réaffirme les droits inaliénables du peuple palestinien en Palestine: autodétermination, indépendance, souveraineté nationale, droit de retour.

La seconde (Rés. 3237) invite l'OLP à participer aux sessions et travaux de l'Assemblée générale ainsi qu'à toutes les conférences internationales convoquées sous son égide en qualité d'observateur, et considère que l'OLP a le droit de participer en tant qu'observateur aux sessions et travaux de toutes les conférences internationales convoquées sous les auspices d'autres organes de l'ONU. Cette résolution crée un nouveau type d'observateur, bénéficiant d'un statut spécial.

Ces deux textes sont l'aboutissement d'une prise de conscience par la communauté internationale du fait qu'aucune paix durable n'est concevable au Moyen-Orient sans apporter une solution politique au problème palestinien, et d'une tactique habile.

Le mouvement des non-alignés, appuyé par les pays socialistes, demanda en premier lieu l'inscription à l'ordre du jour de la 29ème Assemblée d'une question additionnelle intitulée "Question de Palestine"; la question d'une éventuelle invitation à l'OLP n'était pas abordée. Dans le cadre de l'examen de l'ordre du jour de l'Assemblée dans son ensemble, le Bureau accepta pratiquement sans discussion de recommander cette adjonction et la discussion du problème en séance plénière. L'Assemblée approuva les recommandations du Bureau. Ce n'est qu'alors que le même groupe d'Etats présenta une résolution qui, relevant que le peuple palestinien est la principale partie intéressée à la question de Palestine, invitait cette fois l'OLP, représentant de ce peuple, à participer aux délibérations de l'Assemblée générale en séance plénière. Bien que la pratique des Nations Unies consiste à n'entendre en plénière que les représentants d'Etats membres, bien des délégations renoncèrent à s'opposer à la résolution, considérant qu'il aurait été irrationnel et mesquin d'obliger les représentants de l'OLP à se faire entendre devant une Commission alors qu'il avait été décidé par l'Assemblée que la question serait traitée en plénière. Plusieurs délégations renoncèrent également à prendre ombrage des empiétements sur le fond que

comportait cette résolution, "puisque'il ne s'agissait en l'occurrence que d'un problème de procédure". Dans ces conditions, la résolution fut finalement adoptée par 105 voix contre 5 et 10 abstentions. Cette décision, prise le 14 octobre à New York, devait avoir son impact sur les discussions de Rabat qui à leur tour devaient renforcer encore la position de l'OLP lorsqu'on aborda finalement le problème de fond en novembre aux Nations Unies.

Le débat lui-même fut un grand succès pour l'OLP et le groupe arabe. Sûre de son affaire, l'OLP se montra peu disposée à tempérer les termes de résolutions qu'elle avait elle-même mises au point et qu'elle laissait à l'Egypte le soin, uniquement, de présenter.

L'isolement diplomatique d'Israël fut quasi total. Les pays arabes ne se gênèrent pas pour mettre en cause avec plus ou moins de netteté l'existence même de cet Etat. L'Occident exprima ses vues avec prudence et ceux de ses représentants qui relevèrent le déséquilibre, les silences et les ambiguïtés du texte de la résolution 3236 n'allèrent pas, à l'exception de la Norvège et de l'Islande, au-delà de l'abstention. Le Marché commun et les Scandinaves ne parvinrent à s'entendre qu'en partie sur des attitudes communes dans cette affaire. La France, tenant avant tout à faire la preuve de ses liens particuliers avec le monde arabe, se désolidarisa dans les deux cas de la majorité de la communauté. Même les Etats-Unis, pratiquement seuls à soutenir fermement Israël, furent cependant moins actifs en coulisse que dans les affaires de Corée et du Cambodge par exemple, soit parce qu'ils estimaient que la pression exercée au sein des Nations Unies mêmes sur Israël n'avait pas que des aspects négatifs, soit parce que le rôle de médiateur que continue d'assumer M. Kissinger au Moyen-Orient leur imposait une certaine retenue.

Selon l'Egypte, le but de l'opération - justifiant bien quelques entorses aux usages - était de faire entrer l'OLP dans la légalité internationale, ouvrant ainsi la voie à des pourparlers réalistes sur les problèmes du Moyen-Orient.

Le résultat des votes sur les deux résolutions mentionnées au début du chapitre démontre que la grande majorité de la communauté internationale est elle aussi d'avis que cette étape était nécessaire.

Die friedenserhaltenden Aktionen
der UNO im Mittleren Osten und der
schweizerische Beitrag.

Die UNTSO (Organisation der Vereinten Nationen zur Ueberwachung des Waffenstillstandes in Palästina) ist das älteste für friedenserhaltende Aufgaben auf dem Felde geschaffene Organ der UNO. Es geht auf einen Beschluss des Sicherheitsrates vom Mai 1948 zurück. Das Hauptquartier liegt in Jerusalem, während die Feldarbeit in der Suezkanalzone und auf der Golanhöhe auf beiden Seiten der Waffenstillstandslinien sowie auf der libanesischen Seite der Grenze mit Israel geleistet wird. Die Ueberwachungsaufgabe wird in Form von Posten oder Patrouillen durch etwa 200 unbewaffnete hohe Offiziere aus rund 20 Staaten, unter Einschluss von Offiziereⁿ aus den USA, Frankreich und der Sowjetunion erfüllt.

Die UNTSO arbeitet heute logistisch und auf dem Felde eng zusammen mit der in der Suezkanalzone nach dem Jom-Kippur-Krieg durch den Sicherheitsrat geschaffenen UNEF (United Nations Emergency Force), die sich aus rund 4'000

Blauhelmsoldaten zusammensetzt, die in Einheiten aus 7 Ländern (Kanada, Finnland, Chana, Senegal, Indonesien, Polen und Schweden) zusammengefasst sind. Das UNEF- Hauptquartier befindet sich in Ismailia. Kommandant ist der frühere Stabschef der UNTSO, der finnische General Siilasvuo. Die UNEF ist mit leichten Waffen zur Selbstverteidigung aus nationalen Beständen und den nötigen Uebermittlungs- und Transportmitteln ausgerüstet.

Auf der Golanhöhe arbeitet die UNTSO mit UNDOF (United Nations Disengagement Observation Force) zusammen, die sich gegenwärtig aus etwas 1'100 Soldaten aus Oesterreich, Peru, Kanada und Polen zusammensetzt. Amtierender Kommandant ist gegenwärtig der österreichische Oberst Philipp. Das Hauptquartier befindet sich in Damaskus.

Die Präsenz der UNTSO geht auf einen nicht erneuerungsbedürftigen Beschluss zurück, jene der UNEF und der UNDOF unterliegt einer alle 6 Monate fälligen Bestätigung durch den Sicherheitsrat.

Die Schweiz hat die Friedensbemühungen der UNO im Mittleren Osten seit 1967 dadurch aktive unterstützt, dass sie der UNTSO für ihre Flugtransportbedürfnisse im Verkehr über die Linien der Konfliktparteien hinweg zuerst 1967 eine DC-3 und ab 1970 zusätzlich ein kleines Düsenflugzeug vom Typ Fan-Jet Falcon zur Verfügung stellte. Diese beiden Flugzeuge wurden im November 1973 im Einvernehmen mit der UNO durch ein sowohl für Personen- wie auch Materialtransporte geeignetes Flugzeug vom Typ Fokker Friendship ersetzt. Die Flugzeuge sind seit je von der Balair betrieben worden. Seit ihrer Indienstnahme wurde die Fokker-Maschine von der UNO für sämtliche von ihr gegenwärtig wahrgenommenen Friedensaufgaben in der ihr geeignet erscheinenden Weise eingesetzt. Das Flugzeug leistete auch im Zusammenhang mit den Ereignissen auf Zypern wertvolle Dienste, wurde von Generalsekretär Waldheim und anderen hohen Sekretariatsbeamten bei Mittel -

ostreisen benutzt und kam unter der Hoheit des IKRK kurzfristig auch für den Gefangenenaustausch zwischen Israel und Syrien zum Einsatz.

Déclaration d'adhésion de l'OLP
aux Conventions de Genève de 1949.

En date du 11 décembre 1974, le Chef du Département politique a reçu une lettre du 2 décembre 1974 par laquelle l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) l'informait de sa décision d'adhérer sans réserves aux quatre Conventions de Genève du 12 août 1949 pour la protection des victimes de la guerre.

Le Conseil fédéral, dépositaire des Conventions de Genève, a, dans le passé, communiqué aux Etats parties auxdites Conventions les déclarations d'adhésion émanant d'entités politiques constituées en gouvernements, reconnues par un nombre appréciable d'Etats et exerçant un contrôle effectif sur un territoire ou une portion de territoire (Gouvernement provisoire de la République algérienne en 1960, Gouvernement révolutionnaire provisoire de la République du Sud-Viêt-Nam en 1973 et République de Guinée-Bissau en 1974).

En accord avec ses auteurs, le Département politique a décidé de ne pas donner suite pour le moment à la lettre concernant l'adhésion de l'OLP aux Conventions de Genève.

Parmi les questions dont débat actuellement la Conférence diplomatique sur le droit humanitaire se trouve justement celle relative aux modalités à prévoir pour que les mouvements de libération nationale puissent participer aux Conventions de Genève.

./.

Ouverture éventuelle d'un
Bureau de l'OLP à Genève.

La presse (NZZ du 23 janvier 1975) a rapporté la nouvelle selon laquelle l'Organisation de libération palestinienne (OLP) a l'intention d'ouvrir un Bureau permanent d'observateur auprès des Nations Unies à Genève. En fait, les autorités suisses n'ont pas encore été saisies de la question par le Secrétariat des Nations Unies.

L'affaire concerne au premier chef l'OLP et l'ONU. Si une demande officielle était transmise en la matière par l'ONU au Gouvernement suisse, celui-ci prendrait les dispositions appropriées.

Oeuvres d'entraide internationale.

1. Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine au Proche-Orient (UNRWA).

Depuis 1948, des réfugiés en provenance des territoires de la Palestine, devenus l'Etat d'Israël, vivent au Liban, en République arabe syrienne, en Jordanie orientale, en Jordanie occidentale occupée par les Israéliens et dans la bande de Gaza. Pour subvenir aux besoins de ces populations démunies - estimées à 1,6 million d'âmes, dont 40% sont encore groupées dans des camps de réfugiés - l'UNRWA a mis sur pied des services de secours, de santé et d'enseignement.

./.

Le budget 1975 de cet office se chiffre à 109 millions de dollars et laisse prévoir un déficit de 39 millions de dollars. Aussi l'Assemblée générale des Nations Unies a-t-elle lancé, le 17 décembre 1974, "un appel pressant à tous les gouvernements ainsi qu'aux organisations et aux particuliers pour qu'ils versent de généreuses contributions" afin de satisfaire les besoins prévus de l'UNRWA.

Face à un problème dont la solution n'est guère aisée, et malgré sa pérennité, la Suisse ne peut rester insensible; c'est la raison pour laquelle le Conseil fédéral estime que la poursuite de notre aide humanitaire répond à une nécessité. Cette aide - financée par les crédits de la Section des Oeuvres d'entraide humanitaire - a revêtu les aspects suivants:

<u>en 1973</u>	contributions en espèces à l'UNRWA	Fr 1'100'000.--
	don de 2'500 t. de farine	Fr 1'500'000.--
	don de 100 t. de lait en poudre	<u>Fr 775'000.--</u>
	T o t a l	Fr 3'375'000.-- =====
<u>en 1974</u>	contribution en espèces à l'UNRWA	Fr 900'000.--
	don de 3'500 t. de farine	Fr 2'475'000.--
	don de 100 t. de lait en poudre	<u>Fr 835'000.--</u>
	T o t a l	Fr 4'210'000.-- =====

2. Avions suisses au service du CICR.

Afin de faciliter l'échange de prisonniers de guerre blessés et valides, par les soins du CICR, la Confédération a assumé les frais d'affrètement d'avions de Swissair et de Balair.

en 1973 Israël - Egypte Fr 2'622'000.--

Au cours de 125 vols, 8'503 prisonniers furent ainsi transportés. Simultanément, les appareils engagés ont permis d'assurer le transport de plasma sanguin, de médicaments et de matériel de pansements.

en 1974 Israël - Syrie Fr 267'000.--

3. Centre d'éducation pour enfants muets à Nazareth.

La Centrale suisse Caritas à Lucerne porte la responsabilité du centre précité. En octobre 1973, le DPF lui a alloué un subside unique de Fr 45'000.-- pour la poursuite de cette oeuvre.

Problèmes bancaires.

Les difficultés de la Banque de Crédit International à Genève, qui ont entraîné en octobre 1974 la fermeture, pour le moment provisoire, de ses guichets, ont fait longtemps la "une" des journaux israéliens en raison des relations étroites qu'entretenait son directeur, Tibor Rosenbaum, d'origine hongroise, naturalisé genevois, avec des personnalités israéliennes, notamment M. Michael Tsur, personnage très important

en Israël. A la suite d'opérations spéculatives, spécialement immobilières, engagées par Rosenbaum, en sa qualité de propriétaire de l'Industrial Credit Trust à Vaduz, et Tsur, comme directeur de l'Israel Corporation, et des pertes importantes subies du côté israélien les autorités israéliennes ont prescrit des poursuites judiciaires contre Tsur.

En ce qui concerne la Banque de Crédit International, elle a obtenu un sursis bancaire d'une durée d'un an qui l'autorise à ne pas rembourser les fonds déposés aux échéances habituelles. Si l'affaire Rosenbaum/Tsur a eu des conséquences politiques en Israël, en Suisse les autorités judiciaires genevoises ont eu seules à s'occuper de la question du sursis bancaire. Tibor Rosenbaum ne fait pas partie de l'Association suisse des banquiers. Les guichets de la banque resteront fermés pendant la durée d'un an. Les créanciers qui sollicitent des éclaircissements ont à s'adresser à

Deloitte Haskins & Sells SA
Commissaire en sursis de la Banque
de Crédit International
Case postale 377 - 1211 Genève 11

qui pourra, selon son appréciation, et une fois la situation de fortune établie d'une façon certaine, ordonner des remboursements de créances échues ne dépassant pas certaines limites.

./.

Schweizerkolonie in Israel.

1.	<u>Bestand der Schweizerkolonie.</u>	
	Nur-Schweizer	1'351
	Doppelbürger	<u>635</u>
	Total	1'986
		<u>=====</u>
2.	<u>AHV.</u>	
	Beitragspflichtige	316
	Rentner	<u>78</u>
	Total	394
		<u>=====</u>

Das bedeutet, dass 20% aller Immatrikulierten bei der freiwilligen AHV sind. In dieser Zahl nicht mitgerechnet sind mitversicherte Frauen und Kinder.

3. Solidaritätsfonds.

Mitglieder des Solidaritätsfonds sind 47. Das sind 12% der immatrikulierten Schweizer in Israel. Es ist nicht zu vergessen, dass wir in Israel zahlreiche junge Auslandschweizer haben, die in Kibutz leben und nicht immer immatrikuliert sind, und folglich auch nicht dem Solidaritätsfonds angehören.

4. Schweizervereine.

Es gibt drei Schweizervereine:

- 4.1. Schweizerverein Tel Aviv
- 4.2. Hilfskasse der Schweizer in Tel Aviv
- 4.3. Schweizerverein Haifa.